

COMPRENDRE LES LIENS ENTRE MA TRESORERIE ET MES RESULTATS COMPTABLES

LIEUX ET DATES
LAXOU : 12/01/2023

OBJECTIF(S)

Acquérir une méthode d'analyse pour faire le lien entre les résultats, la trésorerie et le revenu pouvant être prélevé par l'entrepreneur.

PROGRAMME

S'approprier les différents résultats utilisés dans les documents comptables agricoles

- Les étapes de la construction du résultat comptable (résultat d'exploitation, résultat financier, résultat exceptionnel).
- Distinction entre les recettes et la production, entre les achats et les charges.
- Parallèle entre le résultat comptable et les flux de trésorerie de l'exercice.
- Impact du choix de la date de clôture sur l'analyse des résultats.
- Analyse des éléments à prendre en compte pour passer du résultat comptable au résultat économique.
- Passage du résultat comptable au revenu professionnel en exploitation individuelle et en société.

Maîtriser le lien entre le revenu pouvant être prélevé et le résultat de l'entreprise

- Détermination du revenu pouvant être prélevé par l'entrepreneur (à partir de l'EBE).
- Comparaison par rapport aux prélèvements privés effectués dans l'exercice.
- Pour les exploitations en société, acquisition des bons réflexes en assemblée générale concernant la distribution du résultat en fonction du revenu pouvant être prélevé par l'entrepreneur.
- Analyse des soldes des comptes courants d'associés en lien avec l'utilisation privée de l'EBE.

PUBLIC ET PRE-REQUIS

Tout exploitant agricole dont l'entreprise relève de l'impôt sur le revenu au bénéfice réel ou à l'impôt sur les sociétés.

MÉTHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Apports théoriques, échanges avec le groupe, réalisation d'un exercice en sous-groupe puis correction participative. Présentation vidéoprojecteur, remise d'un document support à chaque stagiaire.

MODALITES D'EVALUATION ET SANCTION

L'évaluation a lieu tout au long de la formation, lors des échanges et de mise en pratique sur des exercices. Une évaluation orale en fin de formation permettra de valider l'atteinte des objectifs.

INTERVENANT(S)

Maxime VERNIER, Conseiller d'entreprise Cerfrance Adheo

DURÉE

1 jour (7 heures)

DELAI D'ACCES

Les inscriptions sont possibles 5 jours avant le démarrage de la formation. Au-delà, nous contacter.

TARIFS

Personnes éligibles à VIVEA : 70 à 100 € HT selon le niveau de prise en charge VIVEA en 2023 et sous réserve de l'accord de financement.

Autres publics : 290 € HT (hors prise en charge par un organisme tiers (OPCO, FAF...))

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Pour toute personne en situation de handicap, nous contacter avant l'inscription afin d'échanger sur l'accessibilité à la formation et les adaptations possibles.